

Avis de constitution

SOCIETE « BAMIL AFRIQUE » en abrégé « BAMIL »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, Lot 4159, Ilot
257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAMIL AFRIQUE » en abrégé «
BAMIL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Achat et vente de produits menstruels durables confortable pour un mode de vie actif tout en aidant l'environnement ;

- Achat, vente et négoce de produits ;
- Import-Export ;
- Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;
- Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M TEUKAM KOMEGNE MARCEL GERVAIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04081 du 10/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22689/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

